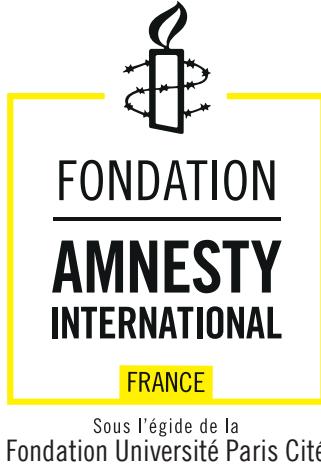


Sous l'égide de la
Fondation Université Paris Cité

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



Témoignage d'une rescapée du génocide rwandais devant une classe pour illustrer les processus menant des préjugés à une logique d'extermination d'une communauté.
Projet « Construire le monde d'après » mis en œuvre par la Ligue de l'enseignement. © Marion Pouliquen



Chers donatrices et donateurs, chers partenaires,

2023 est une année qui nous invite à accélérer l'engagement citoyen autour des droits. Elle nous pousse à penser le futur pour préparer un monde respectueux de chacune et chacun. Il ne s'agit plus de parler de crises sanitaires ou économiques, mais nous devons avoir à cœur au quotidien de protéger et renforcer les droits humains de toutes et tous. Pour cela, nous agissons pour remettre l'humain et le droit à la racine de l'éducation.

Le potentiel existe, il nous faut pour cela promouvoir les droits et leur respect auprès de tous les publics, de tous âges et de toute nature, en utilisant toute la créativité possible pour des formes d'intervention innovantes et efficaces.

L'éducation aux droits humains dont nous finançons des projets est une éducation SUR les droits humains, PAR et POUR les droits humains. Les projets permettent de susciter une prise de conscience et une compréhension de ces droits, de transmettre les connaissances et les compétences pour respecter et défendre ses propres droits et ceux des autres. Nous veillons à une approche inclusive et à nous adresser à tous les publics, en nous adaptant aux besoins d'aujourd'hui entre le digital et le contact direct.

La Fondation et son équipe sont mobilisées pour que chacune et chacun en France ait accès à l'information et puisse défendre ses droits, et ceux de celles et ceux qui l'entourent. Nous pouvons y répondre grâce à la générosité de nos donatrices et donateurs, et par l'énergie et l'implication de nos partenaires dans des programmes innovants et efficaces de sensibilisation et d'éducation aux droits.

Pour terminer, ayons à cœur de relever les défis du besoin de toujours plus de solidarité, de créativité et d'esprit d'initiative. Vous incarnez ces valeurs, vous qui êtes nos donatrices, nos donateurs et nos partenaires.

C'est avec vous que nous agissons pour un monde respectueux de chacune et chacun.



Claire Paponneau
Présidente de la Fondation Amnesty International France

1

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La Fondation Amnesty International France finance des projets d'analyse, de sensibilisation et de formation aux droits humains, et défend un monde dans lequel chacune et chacun a les mêmes droits et les capacités à les exercer.

// Depuis quand la Fondation Amnesty International France existe-t-elle ?

La Fondation Amnesty International France a été créée en décembre 2016.

// Quel est son statut et son lien avec la Fondation-Université Paris Cité ?

Elle est abritée par la Fondation-Université Paris Cité, dont le rôle est de promouvoir la recherche et les enseignements. Ce partenariat permet d'accompagner et de soutenir des projets innovants dans le domaine de la formation et de l'éducation aux droits humains, par une réflexion prospective.



// Quels sont ses objectifs ?

La Fondation vise à développer une culture des droits humains auprès de toutes et tous, que ce soit au sein de l'espace scolaire ou dans la société en général. Elle soutient des actions d'éducation, de sensibilisation et de formation auprès de personnes en risque d'être atteintes dans leur droits, notamment les personnes victimes de discrimination, en situation de handicap, demandeurs d'asile, réfugiés, etc.

Elle défend un monde dans lequel chacune et chacun a les mêmes droits et les capacités à les exercer. Elle vise à mettre en lumière les droits humains au cœur de la conscience collective.

// Quelle est sa mission ?

La mission de la Fondation est de soutenir le développement de projets innovants en matière d'éducation et de défense des droits humains selon les priorités d'Amnesty International et de contribuer à l'amélioration des pratiques. L'un de ses buts est de sensibiliser et éduquer les générations actuelles et futures aux droits humains.

// Comment agit-elle ?

Elle initie régulièrement le financement de projets sélectionnés à partir d'appels à projets, présentés par des structures salariées, politiques et militantes de l'association Amnesty International France et

par des associations ou structures extérieures en adhésion avec les valeurs de la Fondation. Les projets doivent présenter un caractère novateur en termes de méthodes, de supports ou de cibles.

// Par quels moyens ?

Elle finance ces projets d'analyse, de sensibilisation et de formation aux droits humains, grâce à la collecte de fonds auprès de donatrices et donateurs, sans subventions de structures gouvernementales ou locales.

// Quels sont ses principes ?

La Fondation Amnesty International France est guidée par les principes d'indépendance, de respect de l'universalité et de l'indivisibilité des droits humains, de responsabilité ainsi que de recherche d'efficience et d'actions en faveur de l'accès à l'information et à la formation pour tous.

// Quelles sont ses valeurs ?

La Fondation Amnesty International France partage des valeurs communes avec sa fondation abritante, la Fondation-Université Paris Cité, notamment la solidarité, l'innovation, la transparence et l'humanisme.

// Quelle est sa gouvernance ?

La Fondation est administrée par un Comité exécutif composé de sept membres.

Au cours de l'année 2022, il s'est réuni sept fois de manière plénière.

Les membres du Comité exécutif sont :

// Présidente : Claire Paponneau

// Vice-Présidente : Martine Monti

// Administratrices et administrateurs :

- Sylvie Brigot,
- Claudine Kaiser,
- Brigitte Molle,
- Gilles Pastriot,
- Bertrand Puel.

Les membres du Comité exécutif remercient Lise Pélérin, administratrice sortante, pour le travail effectué tout au long de son mandat qui a pris fin en juin 2022.

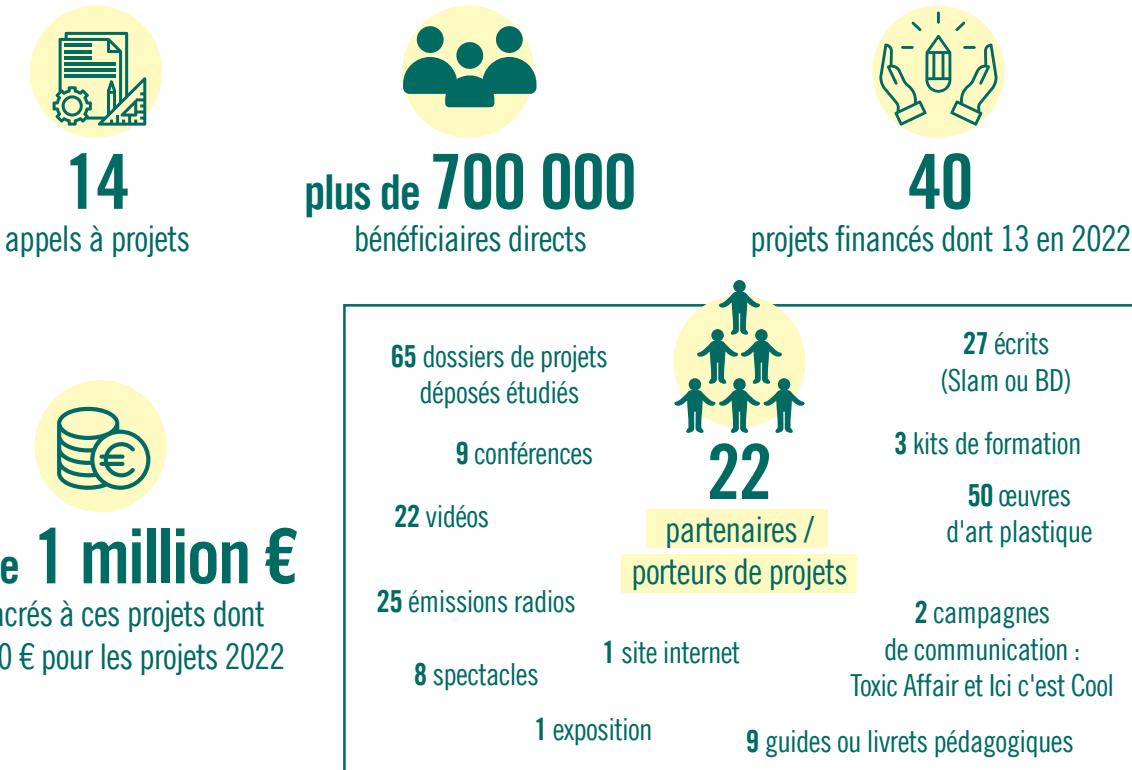
Une représentante de la Fondation-Université Paris Cité, Nathalie Valbrun-Millet, participe aux réunions du Comité et dispose d'une voix consultative.

2

IMPACTS DE LA FONDATION

Depuis son origine, la Fondation Amnesty International France s'engage en faveur de l'Éducation aux droits humains pour toutes et tous, aux côtés de structures entreprenantes dans ce domaine vers des publics variés.

Ses actions, grâce au soutien des donatrices, donateurs et partenaires, ont déjà permis de nombreuses avancées :



LE BILAN DES PROJETS DE L'ANNÉE

// Droit à l'information pour tous - phase 2

par le média Disclose

Financement :

50 000 €



Ce projet porté par Disclose (média d'investigation indépendant et en accès libre qui enquête sur des sujets d'intérêt général) a pour but de démocratiser l'exercice du droit à l'information en France. Il a démarré en 2020.

Sa prolongation a permis, en 2022, la publication de trois nouveaux guides, portant sur les thèmes suivants :

- l'accès aux informations environnementales,
- l'accès à l'information au niveau de l'Union européenne,
- la protection des données personnelles.

Disclose a également organisé des événements en ligne ou en présentiel autour du droit d'accès à l'information.

Ce projet a permis aux citoyens d'être mieux informés sur des sujets d'intérêt public, et d'être capables de demander des comptes aux responsables politiques

au niveau local, national ou européen. Il développe l'autonomie des personnes en les équipant d'outils et de méthodologies d'enquête pour éviter les dangers et les écueils des fausses nouvelles et des réseaux sociaux.

« La Fondation Amnesty International France a accompagné pendant deux ans le projet "L'information pour tous" qui vise à démocratiser le recours au droit d'accès à l'information et aux documents administratifs en France par les citoyens. Un soutien primordial pour la transparence démocratique ». Geoffrey Livolsi, rédacteur en chef de Disclose.

// Une éducation aux droits humains accessible aux personnes en situation de handicap

par le service éducation aux droits humains d'Amnesty International France

Financement : 50 000 €

Coconstruit avec des personnes en situation de handicap, ce projet a pour objectif la création de ressources pédagogiques accessibles, diversifiées et inclusives. Dans ce cadre, des mémos pour prendre en compte l'accessibilité et un guide pour les personnes en posture d'animation ont été produits.

Des formations ont été organisées. Elles portaient sur :

- la sensibilisation au handicap et sa conception universelle,
- la communication accessible,
- l'accessibilité numérique.

En 2022, de nombreuses personnes ont pu bénéficier de ce projet au sein d'établissements accueillant des personnes en situation de handicaps psychique, mental, moteur ou visuel.

Les thématiques ont porté sur les fondamentaux des droits humains, le consentement, les droits de l'enfant, la liberté d'expression, le droit de manifester et les droits des femmes. L'équipe continue de travailler à l'essaimage de cette démarche d'accessibilité.

// Mini collection de vidéos en partenariat avec Arte

par la Chaire UNESCO Santé sexuelle & Droits humains

Financement : 30 000 €

Ce projet a été réalisé en partenariat avec les productions Arte, et cinq épisodes de l'émission *Gymnastique-La culture sans claquage* ont été produits. Alliant pop-culture et interviews d'experts autour de la thématique « éducation à la santé sexuelle et aux droits humains », ces vidéos offrent une source pertinente et ludique d'informations en santé sexuelle. Porteuses des valeurs liées aux droits humains, elles visent à faire évoluer les regards et à lutter contre les discours discriminants dans le domaine de la santé sexuelle.

Ces vidéos sont aujourd'hui diffusées dans toute l'Europe et ont été vues plus de 450 000 fois.



© Thierry Troussier

// L'ethnologie au service de l'éducation aux droits humains pour tou.tes

par Ethnoart

Financement : 25 000 €



© Ethnoart

Ce projet est destiné à des élèves de primaire et de collège, à leurs parents et aux professionnels. Il propose d'utiliser l'ethnologie comme outil de lutte contre les discriminations et les inégalités. À partir de leurs vécus, de leurs expériences, de la pratique de l'enquête de terrain, et également par des moyens d'expression artistique, les jeunes sont ainsi amenés à développer leur esprit critique et à déconstruire les stéréotypes. Les ressources ethnographiques sont produites et utilisées avec et pour chaque classe.

Ce projet inclut également la création d'ethnoBox, mallettes pédagogiques destinées aux professionnels en contact avec les élèves de primaire et de collège, qui permettent ainsi une démultiplication des actions auprès de nouveaux publics.

Une seconde phase a été soutenue en 2022.

// Croisons les regards

- phase 2

par Guiti News

Financement : 20 000 €



© GUITINEWS

Ce projet d'éducation aux médias vise à sensibiliser les élèves de collèges, lycées et d'universités aux enjeux de la liberté d'expression et de la fabrique de l'information, via le prisme de la migration. Des ateliers sont organisés avec l'intervention de binômes de journalistes, exilés et français.

L'objectif général du projet est l'éveil des consciences autour des enjeux liés aux médias et à la migration, et à son traitement médiatique. Plus spécifiquement, il vise à :

- promouvoir une approche dépassionnée de l'exil,
- intéresser les jeunes à la fabrique de l'information et aux enjeux liés à la liberté d'expression, tout en leur permettant d'accéder à des outils pour repérer les fausses informations et les discours de haine.

Les journalistes intervenant dans les établissements scolaires ont pu profiter d'une formation spécifique.

25 ateliers ont été mis en place, faisant intervenir des binômes de journalistes exilés et français : 18 en région francilienne, 3 à Nantes et 4 à Marseille.

671 élèves professeurs et travailleurs sociaux en ont été directement bénéficiaires.

// Dessinons les Droits Humains

par Humacoop Amel France

Financement : 15 000 €

Le dessin, la bande dessinée, le jeu, la vidéo sont autant d'outils de sensibilisation. Des cycles d'ateliers ont été mis en place avec des groupes scolaires, des jeunes réfugiés, ainsi qu'avec différents partenaires associatifs de la région de Grenoble.

Deux expositions ont été réalisées à partir de la BD *Les oubliés des îles grecques*, histoires de crises de Bertille de Salins. Ce projet a développé auprès de son public les notions d'hospitalité, de solidarité, d'intégration et de cohésion sociale, ainsi qu'une évolution positive de leurs représentations de l'altérité et de l'étranger.

// Agir sur les conditions de détention

par Prison Insider

Financement : 30 000 €

Dans le cadre de ce projet, l'association Prison Insider, qui recense, vérifie et organise les informations d'utilité publique sur les prisons dans le monde, a développé une solide offre de formation et de sensibilisation sur les droits fondamentaux des personnes détenues :

- sept fiches pays ont été créées : Liban, Belgique, Congo, France, Espagne, Pays-Bas, Angleterre et Pays de Galles ;
- trois dossiers thématiques : **Stupéfiant** : vivre avec une addiction en prison, **Unis vers dehors** : le maintien de liens et la réinsertion et **De Dédale à Icare** : inventer la détention à échelle humaine ;
- un format podcast : "Écouter aux portes" ;
- deux modules de formation pour des volontaires en service civique.



© Vincent Lombardi

3

PROJETS SOUTENUS, ACTIONS ET PERSPECTIVES

Les projets d'éducation aux droits humains soutenus par la Fondation Amnesty International France visent à faire évoluer le regard et les pratiques en matière de discours discriminatoires, ou à développer une sensibilisation et une éducation aux droits humains par des méthodes innovantes.

// Processus de sélection des projets

Trois appels à projets ont été proposés en 2022 : 24 dossiers ont été déposés par des porteurs de projets d'éducation aux droits humains (EDH). Les thématiques portées devaient répondre à l'un des deux enjeux suivants :

- // faire évoluer le regard et les pratiques en matière de discours discriminatoires ;
- // et/ou développer une sensibilisation et une éducation aux droits humains par des méthodes innovantes.

La Fondation a accordé son soutien à 13 nouveaux dossiers après approbation du Comité exécutif de la Fondation, et à la suite des travaux et analyses du comité d'évaluation des projets.

Le comité d'évaluation examine les dossiers selon les critères retenus pour la sélection des projets :

- // le caractère innovant des méthodes, outils ou cibles,
- // la capacité à généraliser ou à reproduire le projet,
- // les caractéristiques des bénéficiaires et publics visés tant en taille qu'en diversité,
- // la capacité à évaluer le projet en termes quantitatifs et qualitatifs, en précisant les indicateurs pertinents pour chaque projet.

// Bilan des projets

Le suivi des projets soutenus et l'évaluation de l'impact sont des données fondamentales : la Fondation assure des liens réguliers avec les partenaires pour l'évolution des projets au fur et à mesure de leur réalisation. Des réunions de bilans quantitatifs et qualitatifs avec les porteurs de projets ont été mises en place. Elles constituent des moments d'échanges privilégiés.

Quatre réunions de bilan ont eu lieu courant 2022, sur des projets parvenus à leur terme :

- // **L'information pour tous !** par **Disclose** : édition de guides d'information ;
- // **Festival Identités croisées** par **e-graine Ara** : organisation d'expositions, conférences, spectacles ;
- // **Croisons les regards** par **Guti News** : organisation de sessions de formations ;
- // **Graffer** par le **groupe local d'Amnesty International de Toulouse** : soutien à la production et à l'exposition d'œuvres réalisées par des scolaires.

Vous trouverez des informations sur les projets terminés sur le site <https://www.amnesty.fr/soutenir/fondation-amnesty-international-france>, dans la rubrique Projets soutenus.



© Dessinons les droits Humains

NOUVEAUX PROJETS SOUTENUS PAR LA FONDATION EN 2022

Grâce à la générosité de ses donatrices et donateurs, la Fondation Amnesty International France a pu valider le financement de 13 projets nouveaux en 2022 pour un montant total de 325 340 €, afin de développer l'éducation aux droits humains en France et faire rayonner sa mission auprès du plus grand nombre.

// Kit d'aide à la plaidoirie pour les avocats ayant à défendre des personnes malades psychiques - phase 2

par l'UNAFAM - Union des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques

Financement 34 400 €

Ce projet vise à poursuivre l'enrichissement du kit d'aide à la plaidoirie (financé lors de la phase 1) pour les avocats ayant à défendre des personnes malades psychiques. L'UNAFAM va ainsi amplifier la communication autour de ce kit et travailler sur sa soutenabilité économique en vue de démultiplier son impact.

Le kit, actualisé tout au long de l'année, a été présenté aux barreaux et associations d'avocats.

Un guide pratique pour les Commissions départementales des soins psychiatriques, ainsi qu'un document de synthèse sur les écarts entre droit international et systèmes nationaux ont été publiés et complètent les ressources disponibles sur cette thématique.

« Grâce à la Fondation Amnesty International France, nous avons pu mettre à jour et enrichir le site Kitunafam.fr, un outil d'aide aux plaidoiries d'avocats, assurant la défense de personnes vivant avec des troubles psychiques, très plébiscité, comme le montre la fréquentation croissante et les retours positifs des professionnels. » Stéphane Lopez, directeur général d'UNAFAM.

« Le kit est un outil précieux pour les juristes. » Amélie Morineau, l'ancienne présidente de l'association Avocats pour la défense des droits des détenus.

// Cultivons les solidarités

Par l'Établissement Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) de Libourne - Association Groupe SOS Solidarités

Financement 7 200 €

Ce projet vise à organiser trois journées de sensibilisation dans les établissements scolaires (lycée, lycée professionnel et collège) en région Aquitaine, sur la thématique des migrations.

En décloisonnant Français, migrants et acteurs des territoires, il a pour objectifs d'identifier les moyens d'agir localement et d'éduquer au respect des droits humains.

Une mobilisation tout au long de l'année 2022 des étudiants stagiaires a abouti à la finalisation de contenus pédagogiques très riches, dont une partie est destinée aux professeurs, en amont des journées de sensibilisation.

Le programme de ces journées s'articule autour d'une projection-débat, d'ateliers sur la thématique « *les migrations et nous* » et d'un forum d'associations citoyennes. Un bilan collectif et un travail sur les perspectives à mener dans les établissements sont également intégrés au projet.

« Nous sommes très heureux de faire évoluer ce projet avec votre soutien. », Thomas Buineau, chargé de projet du Groupe SOS Solidarités.

// Sensibilisation scolaire au sauvetage en mer et à la situation migratoire en Méditerranée

par SOS Méditerranée

Financement 25 000 €

L'association SOS Méditerranée, qui effectue des sauvetages en mer, propose, par ce projet, des activités de sensibilisation en milieu scolaire, du primaire à l'université. L'objectif est d'éveiller les consciences, d'informer les citoyens et citoyennes de demain, et de les inciter à se mobiliser pour faire évoluer la société.

Dans ce cadre, l'association développe en continu de nouveaux outils tels que des expositions, des capsules vidéo, des brochures et des guides pédagogiques. Elle développe des modules de formation pour les bénévoles qui interviennent auprès du public scolaire, et travaille sur la mesure d'impact de ces séances de sensibilisation.

// Mini MOOCs « Droits, sexualité et éducation »

par la Chaire UNESCO Santé sexuelle & Droits humains - Université Paris Cité

Financement : 47 000 €

Le projet des mini-MOOCs « *Droits, sexualité et éducation* » revient après sa deuxième édition de 2021, et entend aborder l'éducation complète à la sexualité à travers le prisme des droits humains et des valeurs humanistes, en remettant les droits humains au cœur de la conscience collective. Il propose cette fois-ci des contenus sur-mesure aux besoins ciblés des personnes apprenantes.

L'ouverture des inscriptions et de la plateforme ont eu lieu fin 2022. La fermeture des cours est prévue pour fin février 2023.



© MiniMoocs_ChaireSantéSexuelleEtDroitsHumains

// Festival Identités croisées - phases 1 et 2

par l'association e-graine ARA- région lyonnaise

Financement 1 : 20 000 €

Financement 2 : 25 000 €

Ce projet a pour ambition de déconstruire massivement les préjugés les plus courants à l'égard des migrations, avec l'appui de la coopération active des acteurs locaux et engagés sur les enjeux des migrations.

Il a permis d'organiser des événements culturels, festifs et réflexifs au sein de l'Université Lyon 3 via le Festival "Identités croisées" à la Manufacture des Tabacs qui s'est déroulé du 12 au 22 septembre 2022.

En 2023, une seconde phase consolidera les objectifs par une réédition du Festival "Identités croisées" <https://www.identites-croisees.com/> en partenariat avec l'Université Jean Moulin Lyon 3 dans une perspective de pérennisation et d'un déploiement national en 2024.

// Construire le monde d'après

par la Ligue de l'enseignement de Paris

Financement : 32 000 €

Ce projet vise à favoriser et faciliter l'enseignement, en milieu scolaire, du génocide perpétré contre les Tutsis en 1994. Dans ce cadre, les témoignages en classe de personnes rescapées viennent illustrer les processus qui mènent à des préjugés, aux discriminations, puis à l'exclusion et à la déshumanisation, rendant une logique d'extermination possible.



Ligue de l'enseignement © Marion Pouliquen

Avant la phase d'essaimage du projet sur l'ensemble du territoire national en 2023-2024, une recherche-action a été lancée pour définir les conditions permettant d'organiser la rencontre des collégiens et lycéens avec les survivants, notamment en termes d'accompagnement psychologique.

Elle a abouti à la création d'un protocole, à la diffusion d'un rapport mis à disposition de la communauté scientifique et des institutions intéressées, ainsi qu'à la création d'une plateforme en ligne qui propose de nombreux outils de médiation, des témoignages filmés et une interface facilitant les demandes d'intervention d'un rescapé.

// Découvrir et exploiter sa propre citoyenneté

par l'AMQR Association des Maisons de Quartier de Reims – Pôle Culture Espace Ludoval Maison de quartier Val de Murigny

Financement : 10 000 €

L'AMQR s'associe à de multiples partenaires pour amener des jeunes de 15 à 19 ans à découvrir leur histoire, leurs

droits et leur capacité à s'en saisir, afin de développer leur citoyenneté. Expositions, visites de sites mémoriels ou de musées, pratiques artistiques et journalistiques sont autant de médias explorés pour s'ouvrir sur le monde et s'engager dans le projet.

Pour débuter ce projet en automne 2022, le choix a été fait de revenir, lors d'une première phase, sur l'histoire : mieux comprendre ses origines, l'histoire du pays dans lequel on grandit, la façon dont il s'est construit, afin que les jeunes se saisissent mieux du présent, pour pouvoir agir et se projeter dans l'avenir. Cette phase sera suivie en 2023 d'une démarche d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI). Enfin, une visite du Camp des Milles leur fera vivre des expériences psychosociales pour les aider à devenir des citoyens éclairés et responsables, faisant preuve d'esprit critique.

LE COLLECTIF FESTISOL RÉMOIS VOUS INVITE AU 6 / 10 VERNISSAGE DE L'EXPOSITION "BIMBIA LA PORTE OUBLIÉE"



Affiche de l'exposition Bimbia, la porte oubliée © AMQR

// Questions de migrations

par l'Union nationale e-graine

Financement : 46 000 €

Par ce projet, l'Union nationale des e-graine, mouvement d'éducation à la citoyenneté mondiale, souhaite décloisonner recherche et éducation populaire. Par la création de 5 kits pédagogiques, spécialisés sur la compréhension des enjeux et des rouages de la politique migratoire européenne, son but est que les jeunes et les travailleurs éducatifs puissent s'emparer de ces enjeux forts de société.

Ce projet a débuté en automne 2022 par la mobilisation de chercheurs, l'élaboration de trames narratives des 20 vidéos des cinq kits pédagogiques qui seront réalisées en 2023.

« Parce que les migrations vers et dans l'Europe suscitent des analyses souvent émitives ou instrumentalisées, nous adresser à la Fondation Amnesty International France, qui agit pour renforcer l'éducation aux droits humains, s'est imposé comme une évidence. Avec son soutien, nous allons pouvoir sensibiliser environ 1000 jeunes et citoyens à l'articulation des instruments juridiques pour la construction de la politique migratoire européenne. »
Nathalie Porte, responsable du service Programmes et projets nationaux.

L'ethnologie au service d'une éducation aux droits Humains - phase 2

par EthnoArt

Financement : 15 000 €

Croiser les regards : l'ethnologie au service d'une éducation aux droits humains est à destination de jeunes et de professionnels en Île-de-France.

Cette phase 2 du projet poursuit la réalisation de mallettes pédagogiques dites ethnoBox pour créer des espaces de dialogue afin de lutter contre les discriminations et permettre aux personnes concernées de devenir actrices et acteurs d'une société plus apaisée.

Ont été réalisés : 5 enquêtes ethnographiques pour 94 élèves de primaire, 4 parcours thématiques et des ateliers pour 136 collégien.nes et la création d'un manuel de lutte contre les discours haineux/racistes.



© EthnoArt

Guiti Juniors

par Guiti News

Financement : 10 000 €

Ce projet entend éduquer des adolescents en exil aux droits humains, via une méthode éducative innovante inspirée du théâtre de marionnettes. Des classes médias sont ainsi guidées par un binôme de journalistes franco-exilé et une marionnettiste. Cette construction permet de développer leur esprit critique et de construire un projet éditorial, tout en prenant confiance en eux et en favorisant leur intégration.

Il s'agit de participer à une plus grande égalité des chances en rendant l'audiovisuel, le numérique et les médias accessibles aux adolescents exilés, grâce à des contenus pédagogiques ludiques et adaptés.

Guiti Juniors permet d'outiller le jeune public, en le rendant acteur. Il peut déconstruire et prendre de la distance avec les stéréotypes et les fausses informations sur la migration. Il sera, en outre, mieux préparé pour réussir son intégration dans la société française.

Après une phase préparatoire en fin d'année 2022, les ateliers débutent en 2023 : fabrication de sa propre marionnette, création de mises en situation sous forme de spectacle, écriture de premiers articles par les élèves et publication sur le site de Guiti News au sein d'une rubrique dédiée.

Petit guide vivant des bonnes pratiques dans le sport

par For Happy People & Co

Financement : 30 000 €

À l'aube des Jeux Olympiques, ce projet, porté par For Happy People & Co, association de spectacle vivant et de défense des droits des personnes les plus discriminées, vise à faire évoluer le regard envers les victimes de violences dans les milieux sportifs.

Il donne la parole aux victimes, ainsi qu'à des experts dans un cadre d'un programme de sensibilisation, de prévention et de reconstruction. Un kit de sensibilisation et de prévention aux violences dans le milieu du sport sera créé et distribué à des clubs et fédérations sportives, notamment. Ce projet vise également à informer le grand public sur la thématique des violences dans le sport, et à travailler à la reconstruction des parcours de vie des sportifs victimes.

Savoir pour agir sur les conditions de détention - phase 2

par Prison Insider

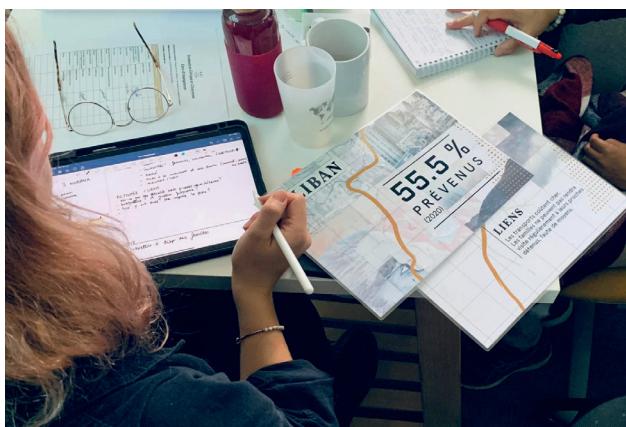
Financement : 23 740 €

Le présent projet vise à enrichir et consolider l'offre de formation et de sensibilisation sur les droits fondamentaux en détention développée par Prison Insider. Cette seconde phase permettra de pérenniser le travail entamé en phase I et de sensibiliser un public jeune, via l'élargissement des modules de formation et la production d'épisodes de podcast.

Ce volet d'activité s'établit désormais comme un complément irremplaçable au travail d'information par le site internet.

« Le soutien et l'accompagnement de la Fondation Amnesty International France ont permis à Prison Insider de développer une solide offre de formation de sensibilisation sur les droits fondamentaux des personnes détenues. A la fin des formations vers les personnes en service civique, les plus sceptiques avaient au moins compris pourquoi il était important que les personnes détenues aient des droits ! »

Clémence Bouchard, Responsable du pôle Comparer



© Prison Insider



© Cultivons les Solidarités

AUTRES RÉALISATIONS

Nous avons organisé en avril 2022 une réunion de présentation du rapport d'activité 2021, en visioconférence, devant les donateurs.

Les porteurs des projets ayant participé à cette réunion étaient :

- le média Disclose,
- l'association UNAFAM, Union des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques,
- la Compagnie de théâtre For Happy People & Co,
- la Chaire Unesco Santé Sexuelle et Droits Humains.

Ils ont présenté en direct les actions qu'ils avaient pu mener grâce au soutien de la Fondation. Les autres projets en cours ont également été exposés. Cela a permis aux membres du Comité exécutif de la Fondation, ainsi qu'aux porteurs de projets présents, de répondre en direct aux questions posées.

PERSPECTIVES

La Fondation proposera au moins trois appels à projets au cours de l'année 2023. Ces appels s'adressent au secteur associatif, aux services et structures militants locales d'Amnesty International France, et au milieu éducatif.

4

RAPPORT FINANCIER 2022

2022 : La Fondation Amnesty International France vous rend des comptes

Du point de vue financier, l'année 2022 est singulière pour la Fondation. En effet, si, depuis sa création en 2017, les ressources perçues étaient systématiquement supérieures aux emplois, nous observons en 2022 une inversion de cette tendance.

C'est une excellente nouvelle car cette évolution s'explique par un fort développement des dépenses dédiées au financement des projets que nous soutenons et non à une diminution des recettes.

Compte d'emploi des ressources (en euros)	2021	2022
Mission sociale en France	180 298	251 097
dont versements	180 298	251 097
dont coûts directs	0	0
Frais de recherche de fonds	66 447	71 521
Frais de fonctionnement de l'organisme	11 701	12 468
TOTAL EMPLOIS	258 446	335 086
Ressources collectées auprès du public	261 092	318 501
Dons manuels non affectés	261 092	318 501
Autres ressources	0	0
TOTAL RESSOURCES	261 092	318 501
Reprise de provisions	0	0
Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	428 617	431 263
Total Produits	689 708	749 764
Engagement à réaliser sur ressources affectées	431 263	414 677
Excédent de ressources de l'exercice	0	0
Total Charges	689 708	749 764

Ressources

Pour la 3^e année consécutive, les ressources ont connu une nette augmentation. En effet, 318 K€ ont été collectés en 2022, ce qui constitue une croissance de 22 % par rapport à 2021 et de 70 % vis-à-vis de 2019. Cette évolution très positive est le reflet du soutien exemplaire et de la grande générosité de nos donatrices et donateurs, que nous tenons à remercier vivement.

Emplois

Avec un montant de 251 K€, les dépenses liées à la mission sociale ont également connu une très forte progression, comparées à celles engagées en 2021 (+39%). Elles ont permis de financer 14 projets, soit quatre de plus que l'année précédente. La part des emplois consacrée à la mission sociale est de 75 %. Les frais de recherche de fonds se sont élevés à 72 K€ et représentent 21 % des dépenses de l'exercice. Ils sont en augmentation de 8 % par rapport à l'année précédente.

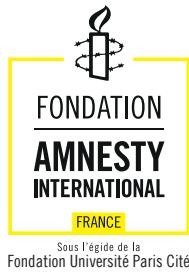
Constitués des activités de gestion générale de la Fondation et incluant les frais d'abri auprès de la Fondation - Université Paris Cité, les frais de fonctionnement sont restés relativement stables par rapport à ceux de 2021. D'un montant de 12 K€, la part des emplois consacrée à ces dépenses est de 4 %. Ce niveau très bas est permis par le fort investissement des membres bénévoles du Comité exécutif de la Fondation.

Les fonds dédiés, à hauteur de 415 K€, sont destinés à financer les activités des projets sélectionnés dans le cadre des appels à projets lancés chaque année. Le montant de ces fonds dédiés est en légère baisse par rapport à leur niveau à fin 2021 (-4 %), mais permettent de conserver des marges de manœuvre conséquentes. Les projets sélectionnés à fin 2022 représentent un niveau d'engagement de 310 K€. Ces engagements sont en forte progression, de 115 K€ (soit +57 %) par rapport à ceux pris à fin 2021.

En l'absence de risques ou litiges éventuels à couvrir, il n'est constitué aucune provision pour risques au 31 décembre 2022.

Au 31 décembre 2022

Actif net (en euros)	Passif (en euros)
Actif immobilisé	Fonds associatif et réserves
	Provisions pour risques et charges
Actif circulant	Fonds dédiés
	Dettes
TOTAL ACTIF	TOTAL PASSIF
444 196	444 196



Merci à toutes les personnes qui partagent nos valeurs d'humanité et de solidarité, et qui nous permettent d'agir !

Toute l'équipe de la Fondation remercie chaleureusement les donatrices et les donateurs qui s'engagent à ses côtés et contribuent à faire vivre l'ensemble de ces projets.

Grâce à vous, nous renforçons année après année notre mission d'éducation, de sensibilisation et de formation en prévention des atteintes aux droits humains.

Avec vous, l'impact de la Fondation est significatif et l'importance de son action sur l'ensemble du territoire n'est plus à démontrer !

Faire un don à la Fondation Amnesty International France, c'est éveiller les consciences, démocratiser le droit à l'information, prévenir les discriminations et les inégalités, lutter contre l'intolérance et la violence, et bien plus encore.

Ensemble, continuons de porter la vision d'un monde dans lequel chacune et chacun a les mêmes droits et la pleine capacité de les faire respecter.

Pour toute question, vous pouvez contacter notre équipe dédiée à la relation donateurs :



Audrey ROY
01 53 38 66 39
aroy@amnesty.fr



Anna Pozzetti
01 53 38 66 13
apozzetti@amnesty.fr

amnesty.fr/fondation



Sous l'égide de la
Fondation Université Paris Cité

SOUTENEZ LA FONDATION AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE

OUI Je souhaite contribuer aux actions de la Fondation Amnesty International France.

500 € **1 000 €** **5 000 €**

Montant libre : €

Mes coordonnées :

M. Mme Autre

Nom

Prénom :

Adresse :

Code postal Ville :

J'accepte de recevoir des informations de la Fondation Amnesty International France à l'adresse e-mail ci-dessous. Je reste libre de demander à tout moment la cessation de ces envois.

E-mail (en majuscules) :

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de :

Fondation Amnesty International France

Si vous êtes redevable de l'IFI, vous pourrez déduire de votre impôt 75 % de votre don à la Fondation Amnesty International France, dans la limite de 50 000 € par an. Si vous n'êtes pas redevable de l'IFI, votre don est déductible à 66 % de votre impôt sur le revenu. Nous vous ferons parvenir un reçu qui vous permettra de bénéficier de votre déduction fiscale.

Les données personnelles collectées sur ce formulaire sont traitées par l'association Amnesty International France (AIF), responsable du traitement, afin de vous envoyer des propositions d'engagement, qu'elles soient militantes ou financières, pour le traitement administratif de votre don et de votre reçu fiscal et pour répondre à vos demandes. Elles sont destinées au secrétariat administratif de la Fondation d'AIF et aux tiers mandatés par celle-ci. Conformément au Règlement européen général sur la protection des données du 27 avril 2016 et à la loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition au traitement des données vous concernant, ainsi qu'un droit à la portabilité. Vous pouvez exercer ces droits en contactant la Fondation Amnesty International France – Secrétariat administratif – 76 bd de la Villette 75940 Paris Cedex 19 – 01 53 38 66 39 – fondation@amnesty.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL. Pour plus d'information sur le traitement de vos données personnelles, veuillez consulter notre politique de confidentialité sur <https://www.amnesty.fr/politique-de-confidentialite> et celle de notre fondation abritante : <https://fondation-uparis.org/politique-confidentialite/>.

Bon à renvoyer sous enveloppe affranchie à :

Fondation Amnesty International France - Secrétariat administratif - 76 boulevard de la Villette - 75940 Paris Cedex 19